



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS *Séance du 01/04/2022*

L'an deux mille vingt-deux et le premier du mois d'avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Dr Maryse ETZOL, Présidente,

Nombre de délégués communautaires en exercice : **16**

Date de convocation du conseil communautaire : **25/03/2022**

PRESENT(E)S : Mesdames Maryse ETZOL, Géraldine BASTARAU Francette JACQUES, Joselaine GELABALE, Kénia MALADIN-NEBOT, Maguy FUMONT-SAMSON,
Messieurs Jean-Claude MAES, François NAVIS, Alain TENEBEBA, Joel TOTO, Guy ACCIPÉ, Jacques MALADIN, Edmond LANCLAS

ABSENT(E)S SANS EXCUSES : Madame Betty BESRY
Messieurs Camille PELAGE Jean-Marc HEGESIPPE,

NOMBRE DE MEMBRES : Présents = 13 Pouvoir = 0 Absents = 3 Votants = 13

SECRETAIRE : Madame Kénia MALADIN-NEBOT

Délibération n°2022-04-01/ 18 : STAGE D'ETUDE AUTOUR DU SPIRITOURISME

Dr Maryse ETZOL, Présidente, rappelle que la revitalisation du tourisme et le projet politique de dynamiser l'activité touristique à Marie-Galante a pris forme à travers le **Contrat de Ruralité 2017-2020**, dans lequel la CCMG a exprimé une volonté forte de développer une filière touristique durable à Marie-Galante, en faisant de la relance de **la Route des Moulins** un des six projets phares de la collectivité.

La CCMG a pris le parti d'enrichir ce projet en se faisant accompagner pour construire une offre touristique attractive, sans se limiter à de la rénovation de bâtiments historiques pour de simples. En effet, ce projet évolue de façon positive en l'orientant vers une nouvelle approche basée sur le tourisme expérientiel, et fait ressortir la nécessité, pour le territoire, de développer et structurer un éventail d'offres s'adaptant à ses différentes cibles. Marie-Galante doit faire face à de nouveaux voyageurs et à leurs nouvelles exigences. Il s'agit de créer un cadre pour une transition du tourisme d'excursion à un tourisme de séjour qui permettrait l'adéquation entre l'identité du territoire tout en correspondant aux visiteurs contemporains.

Il peut être parfois difficile de se positionner sur un projet sans en avoir la maîtrise. Aussi, pour s'appropriier les nouvelles tendances d'activités de loisirs, ce stage autour du spiritourisme est un des leviers permettant la transition de la théorie au réel pour les élus. Il a pour but de permettre au territoire à travers la Route des Moulins, de faire la promotion d'activités de loisirs, outre le « **Festival Terre de Blues** », permettant de structurer cet objectif de redynamisation du territoire et de tourisme de séjour. Marie-Galante a sur son territoire 3 grandes distilleries ouvertes aux publics, ayant des intentions et premières réalisations en matière touristiques. Cependant, ces dernières sont davantage vues comme des « accessoires » visant à générer des flux dans les boutiques qu'une réelle stratégie touristique créatrice de valeur en tant que telle.

La CCMG doit stimuler ces 3 acteurs structurants et ainsi les accompagner dans une approche nouvelle visant à développer une offre de spiritourisme. Cette démarche collective permettrait de former à l'échelle de Marie-Galante une offre globale et complémentaire qui soit également une invitation aux publics à découvrir ensemble. Pour amorcer et réussir cette démarche, il est essentiel de partager avec ces acteurs un diagnostic de la situation actuelle et des enjeux de développement, mais également une vision renouvelée de ce qu'est une offre de spiritourisme, et de concevoir une offre avec un positionnement unique pour chacune des distilleries. Pour ce faire, nous envisageons d'être accompagné par le consultant « **Ted Conseil** » et

d'exercer ce stage sur une île voisine exemplaire, la Martinique, qui nous permettrait de visiter plusieurs sites exemplaires, de renforcer la dynamique collective et de consolider l'envie de faire.

La CCMG disposant d'un GAL pour le développement du programme européen LEADER sur son territoire, a la possibilité de mettre en place ce stage autour du spiritourisme à travers la fiche-action 2 « **innovation et professionnalisation** » qui financera le projet à 100%.

Ce stage a pour objectifs de :

- Faire découvrir des exemples d'activités innovantes respectant l'identité de leur territoire
- De mobiliser les acteurs et de partager une « grammaire » commune dès lors qu'il s'agit de parler de tourisme.
- D'étudier le positionnement et la faisabilité qui articule à la fois une approche globale à l'échelle du territoire et un positionnement/projet pour chacun des distilleries présentes.

Le plan de l'opération se présente comme suit :

Financiers	Montant TTC	% par rapport à l'aide publique	% par rapport au coût total
FEADER	12 251,57€	90%	
Région Guadeloupe	1 361,29€	10%	
Sous-total financeurs publics	13 612,86 €	100%	100%
Autofinancement	0€		0%
TOTAL	13 612,86 €		100%

Au vu de cet exposé, le conseil communautaire après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 1 abstention (Guy ACCIPÉ)

Décide

ARTICLE 1 : D'APPROUVER la mise en œuvre du stage d'étude autour du Spiritourisme,

ARTICLE 2 : D'APPROUVER le plan de financement de l'opération,

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Madame la Présidente à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette affaire, notamment signer toutes pièces administratives s'y rapportant.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre. Elle pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, devant le tribunal administratif de Guadeloupe. Ce dernier peut être saisi par l'application informatique « Télécours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la transmission en sous-Préfecture le 07/04/2022
- l'affichage le 07/04/2022

Ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
Pour la Présidente empêchée,

Le 1^{er} Vice-président,

Jean-Claude MAES

